

Journées Abes 2008
Compte-rendu de l'atelier 5 : Catalogage partagé du livre ancien

Animateur : Isabelle de Conihout (Bibliothèque Mazarine)

Intervenants : Marielle Mouranche (SICD de Toulouse), Nathalie Rollet-Bricklin (Bibliothèque Sainte-Geneviève) et David Shaw (CERL)

Histoire et importance des collections de livres imprimés anciens dans les bibliothèques de l'Enseignement supérieur (Isabelle de Conihout)

Pour situer cet atelier dans son contexte, Isabelle de Conihout a présenté les principales étapes de l'histoire des collections de livres imprimés anciens dans les bibliothèques de l'Enseignement supérieur et souligné le fait qu'en France, les bibliothèques universitaires ou rattachées à l'Enseignement supérieur ont fait jusqu'à hier, bien à tort, figure de parents pauvres en matière de patrimoine, contrairement à ce qui se passait à l'étranger, au Royaume-Uni ou aux Etats-Unis par exemple. L'enquête menée en 1975 par le service du livre ancien recensait par exemple 3 millions de livres anciens conservés à la BN, 4,4 millions dans les BM et seulement 600 000 dans les bibliothèques rattachées à l'Enseignement supérieur. Aussi a-t-on longtemps eu tendance en France à estimer que le patrimoine des bibliothèques était l'affaire du ministère de la Culture.

Au terme de cette introduction, la première conclusion, frappante, est que le patrimoine livresque aujourd'hui conservé dans les bibliothèques de l'Enseignement supérieur est bien plus important qu'on ne le croit généralement. Son étendue, en dehors de quelques domaines explorés depuis longtemps (incunables, Grolier par exemple) n'est pas précisément connue et un vaste chantier statistique s'impose. Actuellement, le Sudoc contient environ 350 000 notices de livres antérieurs à 1830, dont près de 200 000 proviennent des versements initiaux.

Le catalogage du livre ancien à la Réserve de la Bibliothèque Sainte-Geneviève : quelques principes et pistes de réflexion (Nathalie Rollet-Bricklin)

Le signalement des acquisitions patrimoniales et des livres anciens de la Bibliothèque Sainte-Geneviève ayant échappé à la conversion rétrospective se fait dans le Sudoc par localisation, dérivation ou, cas le plus fréquent, création. Concernant les localisations, il a été souligné que la plus grande prudence était indispensable dans ce domaine car il est très souvent impossible de savoir avec certitude si l'ouvrage que l'on a entre les mains est bien celui décrit par une

autre bibliothèque, notamment en raison de la pauvreté des notices issues des rétroconversions.

Les règles de catalogage du livre ancien à la Réserve de la Bibliothèque Sainte-Geneviève sont les suivantes : catalogage livre en main, le plus complet possible (avec collation précise, relevé des signatures, références bibliographiques, identification des responsabilités secondaires, justification des informations restituées dans des zones de notes spécifiques, accès normalisés pour imprimeurs-libraires...), attention portée à la dimension matérielle du livre ancien et à la description des caractéristiques d'un exemplaire (complétude, mentions manuscrites, reliure, provenance) et enfin enrichissement éventuel des notices par des liens vers des images ou des bases de données extérieures (base des reliures estampées à froid de la BSG par exemple). A également été soulignée la nécessité de décrire certaines données, bien que liées à l'exemplaire, au niveau bibliographique et ce pour des raisons techniques (par exemple, la gestion des autorités en E7XX n'est pas totalement efficace).

Principes et modalités de la révision de la norme AFNOR Z 44-074 (Marielle Mouranche)

Marielle Mouranche a d'emblée rappelé la nécessité de règles particulières pour le catalogage du livre ancien et comparé les particularités de l'ISBD(A) et de la norme française AFNOR Z 44-074 en soulignant que cette dernière avait été publiée avec un statut de norme expérimentale, donc soumise à une période de « mise à l'épreuve »... qui a duré pendant plus de 20 ans sans qu'aucune décision n'ait été prise à son égard, ni de l'adopter, ni de la réviser. Au cours de cette période, cette norme a été parfois adaptée, en raison en particulier des possibilités nouvelles liées au développement de l'informatique : c'est ainsi par exemple que le service de l'inventaire de la BnF dans son *Manuel de catalogage automatisé des livres anciens en format InterMarc* (1988) insiste plus encore sur le respect de la page de titre et notamment sur la transcription complète de l'adresse dans une seule sous-zone, sans recours à la segmentation et à la ponctuation prescrites.

La révision de l'ISBD(A) au niveau international en 2006 a été l'occasion pour la France de faire un état des lieux précis de l'utilisation réelle de la norme Z 44-074 grâce à une enquête menée par le groupe AFNOR CG46/CN357/GE6 « Evolution de la description bibliographique des documents édités ». Trois possibilités étaient envisagées pour l'avenir de la norme : maintien en l'état, révision au niveau national ou remplacement par une simple traduction de l'ISBD(A) si l'option B, qui repose sur le principe d'une transcription fidèle sans ponctuation prescrite, proposée uniquement pour la zone 4 (zone de l'adresse), était généralisée à toutes les zones définies par l'ISBD comme des zones de transcription, et en particulier la zone 1 (zone du titre).

Les modifications demandées par la France pour la révision de l'ISBD(A) n'ayant finalement pas été retenues, la décision a été prise d'élaborer conjointement une nouvelle norme AFNOR qui aura le statut de fascicule de documentation et un guide ou manuel d'application pratique au format Unimarc et InterMarc. Ce dernier, mis en ligne sur le site web de la BnF, sera évolutif et gratuit. La rédaction conjointe de la norme et du manuel d'application devrait durer 2 ans.

Pour cela, un groupe de travail a été constitué : il est composée de représentants de bibliothèques, de l'Abes et de la DLL, sous la responsabilité de Claire Lesage (service de l'inventaire de la BnF) et se réunit en moyenne une fois par mois. Un second cercle a été constitué pour les personnes qui ne peuvent se rendre régulièrement aux réunions du groupe de travail mais qui souhaitent être tenues informées du déroulement du travail pour y participer de façon régulière ou ponctuelle. Les bibliothèques du Sudoc intéressées sont invitées à s'y inscrire (contacter Claire Lesage : claire.lesage@bnf.fr).

Présentation du CERL (Consortium of European Research Libraries) et des outils de recherche qu'il propose (David Shaw)

Le CERL est un consortium dont les missions sont de promouvoir le patrimoine imprimé et manuscrit de l'Europe, de gérer la base HPB (Hand Press Book) qui signale les livres imprimés en Europe avant la révolution industrielle et de faciliter les relations et le partage des ressources entre chercheurs et spécialistes dans ce domaine.

La base HPB propose aujourd'hui 3 millions de notices de livres publiés avant 1830, répartis dans 22 institutions dont 15 en Europe et 1 aux Etats-Unis (Bibliothèque de l'Université de Yale). En France, seule la BnF participe au projet. Le CERL prévoit d'atteindre 4 millions de notices en 2009, offertes en format MARC21 ou UNIMARC. La consultation de la base est payante.

Parallèlement à la base HPB, le CERL développe d'autres bases et projets en libre-accès :

- un thesaurus qui propose des notices d'autorité pour les auteurs mais aussi pour les imprimeurs-libraires et pour les lieux d'impression. Associé à la base HPB, il rend transparente pour le chercheur la multiplicité des formes d'autorités utilisées.
- un portail qui permet d'accéder à plusieurs catalogues en ligne de manuscrits aussi bien qu'à une version limitée des notices de la base HPB et à la base ESTC (English Short Title Catalogue) de la British Library
- un projet intitulé « Provenance Information » relatif aux recherches menées sur les possesseurs anciens de livres en Europe

A l'heure actuelle, seules quelques institutions françaises, dont l'Enssib, la BnF et la BM de Lyon, sont membres du CERL. David Shaw a évoqué l'idée d'une éventuelle adhésion des bibliothèques universitaires au projet, via l'ABES, ce qui permettrait d'en réduire le coût – qui reste cependant très élevé.

Les échanges qui ont eu lieu à la fin de l'atelier montrent que les responsables des collections patrimoniales participant ou ayant vocation à participer au Sudoc sont demandeurs de rencontres et d'échanges d'informations autour du livre ancien.